

Biocontrôle: La lutte contre les pucerons

Reconnaitre la présence des pucerons

© Tilman Piesk



Colonie de pucerons
sous une feuille

Les pucerons sont des insectes dits « piqueurs suceurs ». Ils se nourrissent de la sève des plantes. Les symptômes d'une colonisation de la plante par des pucerons seront: une croissance ralentie, des feuilles déformées, la présence de fumagine (poudre noire) due au miellat produit par les pucerons.

La présence de fourmis sur ces végétaux est très fréquemment associée à celle des pucerons.

Les pucerons peuvent transmettre des virus aux plantes colonisées.

RÉAGIR FACE À UNE COLONISATION PAR DES PUCERONS

Il existe un grand nombre d'espèces différentes de pucerons. De nombreuses plantes peuvent être colonisées.

Les branches des plantes colonisées peuvent être taillées si la plante s'y prête. Le purin d'ortie peut être pulvérisé sur les pucerons déjà en place. Un simple jet d'eau pulvérisé sur les colonies de pucerons pourront déstabiliser les pucerons

En cas de **forte infestation**, des produits vendus en jardinerie peuvent être pulvérisés sur les colonies:

- ➔ Produits à base de **pyrèthre** qui agissent en tant qu'insecticides.
- ➔ Produits contenant des **huiles végétales ou minérales** qui étoufferont les insectes.

Ils ne sont cependant pas sélectifs et peuvent impacter la faune auxiliaire.

© Rv



Fumagine recouvrant des
feuilles de laurier roses

LIMITER LES RISQUES



Larve de syrphe
consommant un puceron

Les espèces de pucerons sont souvent inféodées à une espèce de plante. Leur cycle de développement est complexe et nécessite souvent une seconde plante hôte sur laquelle les œufs passeront l'hiver. La lutte à l'aide d'auxiliaires prédateurs ou parasitoïdes ciblera les stades adultes des pucerons à partir du printemps.

Parmi les auxiliaires prédateurs, les larves de chrysope et de syrphes, les larves et les adultes de coccinelles sont de gros consommateurs de pucerons de toutes espèces.



Coccinelle
et œufs de coccinelle

Les auxiliaires parasitoïdes sont aussi très efficaces mais sont spécifiques des espèces de pucerons. Les adultes pondent un œuf dans le puceron. La larve qui en sort se nourrit de son hôte, qui meurt.



Aphidius Colemani
et momie de puceron parasité

Vous pouvez trouver ces auxiliaires prédateurs et parasitoïdes à la vente en jardinerie.

LES MÉTHODES PRÉVENTIVES

Les pucerons, comme de nombreux insectes volants, sont attirés par la couleur jaune.

Installer des pièges jaunes englués à proximité des plantes qui risquent d'être colonisées pour repérer et piéger les 1ers individus au printemps.



Pose d'un piège jaune englué

Attirer les auxiliaires en leur proposant une grande diversité de plantes à fleurs. Cette biodiversité contribuera à fournir le nectar dont certains auxiliaires ont besoin pour se nourrir au stade adulte. D'autres plantes serviront de gîte à ces auxiliaires pour l'hiver.

Les haies diversifiées sont utiles pour ces auxiliaires.



Syrphe adulte butinant une fleur de vipérine

Pensez aux plantes compagnes pour repousser les pucerons avec par exemple des plantes répulsives comme le thym ou les oeillets d'Inde ou au contraire pour servir de leurre en attirant les pucerons comme avec la capucine

Associations de plantes au potager



Pour en savoir plus

La parthénogénèse (multiplication sans accouplement) a été découverte en 1740 par Charles Bonnet en étudiant les pucerons. C'est entre autres grâce à ce mécanisme que les pucerons ont un pouvoir de colonisation très important.



Portrait de C. Bonnet



Momies: pucerons morts ou parasités.

Les plantes sont capables de se défendre contre les pucerons en émettant des signaux qui attirent les parasitoïdes lorsqu'elles sont piquées par des pucerons.

L'application « Biocontrol » développée par l'INRA permet de connaître les auxiliaires commercialisés pour lutter contre les ravageurs observés. Ces informations sont aussi disponibles sur le site « E phyty »

La faune et la flore naturellement présentes dans les jardins contribuent à la biodiversité, il est important de les protéger en utilisant des **techniques respectueuses de l'environnement**.

Maitriser les ravageurs tout en faisant attention à l'équilibre biologique, c'est le principe du **biocontrôle**.

Le biocontrôle

Pour les jardiniers amateurs, depuis le 1er janvier 2017, les produits phytosanitaires de synthèse ne sont plus disponibles en libre service dans les jardinerie et autres surfaces de vente. Début 2019, ils seront totalement retirés de la vente et interdits dans les jardins. Seuls les produits portant la mention EAJ* : utilisables en Agriculture Biologique, les substances de base et les produits de biocontrôle resteront utilisables.

*Emploi Autorisé dans les Jardins

Substances de base, qu'est-ce que c'est ?

Les substances de base sont des produits dont l'usage classique n'est pas la protection des plantes, mais qui ont une efficacité insecticide, fongicide, acaricide ou herbicide avérée. On trouve dans cette catégorie l'infusion d'écorce de saule ou encore le petit-lait, utilisables comme fongicides. La liste à jour est disponible sur le site de l'Institut Technique pour l'Agriculture Biologique.

Un accompagnement pour réussir le changement

Pour vous aider à mettre en oeuvre les produits de biocontrôle et jardiner sans produits phytosanitaires de synthèse :



Les vendeurs en jardinerie apportent un conseil personnalisé et répondent à vos questions.



HortiQuid, le savoir au jardin : les experts de la SNHF répondent à vos questions.



Le site www.jardiner-autrement.fr, animé par la SNHF, vous aide à adopter une nouvelle approche de protection du jardin. Il contient des fiches techniques par bioagresseur et leurs solutions de biocontrôle, les bulletins de santé du végétal, pour vous prévenir de l'apparition des bioagresseurs dans votre région, et beaucoup d'autres ressources...



Comité éditorial : Académie du biocontrôle et de la protection biologique intégrée (ABPBI), Fédération Nationale de Métiers de la Jardinerie (FNMJ), Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF).

Conception graphique : Pauline de Langre Avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

